

Démarche	: ACOUMPAGNA - Recrutement d'accompagnant des élèves en situation de handicap dans le département des Alpes-de-Haute-Provence
Organisme	: aide inclusion 04

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

La fonction d'accompagnement d'élèves en situation de handicap vous intéresse.
Vous pouvez postuler pour devenir accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH).
Pour être recruté en AESH, vous devez justifier d'une des qualifications suivantes :

- les candidats titulaires d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne ;
- les candidats justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins neuf mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, des élèves en situation de handicap ou des étudiants en situation de handicap ;
- les candidats justifiant d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 4 (nouvelle nomenclature), ou d'une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplôme;

et remplir les conditions générales de recrutement applicables à tous les agents non-titulaires de l'État :

- jouir de ses droits civiques ;
- posséder un casier judiciaire vierge ou portant des mentions compatibles avec l'exercice des fonctions ;
- se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- posséder les conditions d'aptitudes physiques requises.

Démarche pilotée par la direction académique des services académiques (DSDEN) des Alpes-de-Haute-Provence

A qui s'adresse cette démarche ?

Vous souhaitez postuler sur un poste d'AESH dans les Alpes-de-Haute-Provence

Nom de famille

Prénom

Commune d'habitation

ACOUMPAGNA - Recrutement d'accompagnant des élèves en situation de handicap dans le dép

Mél

Téléphone

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Lettre de motivation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Curriculum vitæ (CV)

Diplôme 1 permettant l'accès à l'emploi ou expérience de contrat aidé

Pour les diplômes étrangers, il faut un certificat d'équivalence à un diplôme obligatoire pour le recrutement
<https://www.ciep.fr/enic-naric-menu/comment-obtenir-attestation> quand on clique dessus

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Baccalauréat ou équivalent de niveau 4
- Diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social (DEAES) option inclusion (nouveau diplôme créé en 2016 et qui remplace le diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale et le diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique)
- Bac pro accompagnement soins et services à la personne option "domicile" et option "structure"--DE Moniteur éducateur (DEME)
- Bac pro services aux personnes et aux territoires (SAPAT)
- BEP Carrières sanitaires et sociales (a été remplacé par le BEP ASSP)
- DE accompagnant éducatif et social (DEAVS)
- DE auxiliaire de puériculture
- DE aide-Soignant (DEAS)
- MC aide à domicile accessible aux titulaires du BEP carrières sanitaires et sociales
- CAP petite enfance ou CAP accompagnant éducatif petite enfance
- BEP accompagnement soins et services à la personne
- BEPA services aux personnes (SAP)
- les candidats justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins neuf mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, des élèves en situation de handicap ou des étudiants en situation de handicap

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du diplôme 1 permettant l'accès à l'emploi

Diplôme 2 permettant l'accès à l'emploi ou expérience de contrat aidé

Pour les diplômes étrangers, il faut un certificat d'équivalence à un diplôme obligatoire pour le recrutement
<https://www.ciep.fr/enic-naric-menu/comment-obtenir-attestation> quand on clique dessus

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Baccalauréat

- Diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social (DEAES) option inclusion (nouveau diplôme créé en 2016 et qui remplace le diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale et le diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique)



ACOUMPAGNA - Recrutement d'accompagnant des élèves en situation de handicap dans le dép

- Bac pro services aux personnes et aux territoires (SAPAT)
- BEP Carrières sanitaires et sociales (a été remplacé par le BEP ASSP)
- DE accompagnant éducatif et social (DEAVS)
- DE auxiliaire de puériculture
- DE aide-Soignant (DEAS)
- MC aide à domicile accessible aux titulaires du BEP carrières sanitaires et sociales
- CAP petite enfance ou CAP accompagnant éducatif petite enfance
- BEP accompagnement soins et services à la personne
- BEPA services aux personnes (SAP)
- les candidats justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins neuf mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, des élèves en situation de handicap ou des étudiants en situation de handicap

Copie du diplôme 2 permettant l'accès à l'emploi

Avez vous déjà travaillé pour l'Éducation nationale

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Renseignements complémentaires

Si vous avez déjà travaillé pour un service de l'éducation nationale, merci d'indiquer l'académie, l'établissement, dans lesquels vous avez travaillé ainsi que le poste occupé.

Êtes-vous véhiculé ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

À partir de quelle date seriez-vous disponible ?

Contraintes particulières

Secteur géographique

Vous souhaitez travailler dans quels secteurs autour des villes ci-dessous ?

ACOUMPAGNA - Recrutement d'accompagnant des élèves en situation de handicap dans le département

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Barcelonnette
- Castellane
- Chateau-Arnoux Saint-Auban
- Digne-les-Bains
- Forcalquier
- Manosque
- Plateau de Valensole
- Sisteron

Inscription dans SIATEN

<https://bv.ac-aix-marseille.fr/siaten/jsp/login.jsp>

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- oui
- non

En cas de changement de situation

Si un changement de disponibilité a lieu dans votre vie, pensez à modifier votre dossier

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

MENTION D'INFORMATION

ACOUMPAGNA / Recrutement d'AESH dans les Alpes-de-Haute-Provence sur démarches simplifiées

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le pôle vie de l'élève et vie de l'établissement de la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes de Haute Provence 3 avenue du Plantas, 04000 Digne-les-Bains pour recueillir des candidatures pour le poste d'accompagnant en situation de handicap dans les Alpes-de-Haute-Provence. La base légale du traitement est la relation contractuelle.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les agents habilités de la DSSEN04, pour les informations qui les concernent.

Les données sont conservées pendant un an sur le serveur sécurisé et un an en base intermédiaire ou si litige le temps de la fin de la procédure.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Une notice détaillée est à votre disposition auprès du secrétariat du pôle vie de l'élève et vie de l'établissement ce.aesh04@ac-aix-marseille.fr.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le pôle vie de l'élève et vie de l'établissement, ou notre délégué à la protection des données (DPD).

- Contacter le DPD par voie électronique : dpd@ac-aix-marseille.fr
- Contacter le DPD par courrier postal : Délégué à la protection des données, Rectorat d'Aix-Marseille, place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1.

Si vous estimatez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.